



## NOUVELLES EXPRESS

### Bulletin no 15

Montréal, le 14 février 1982

"Refoulés" à Sainte-Foy en raison des contingences imposées par le Carnaval de Québec, les "41" ont eu à se pencher vendredi sur une proposition du Comité de stratégie de rejeter le réaménagement du cadre de règlement proposé par le ministre Laurin, proposition qui elle, n'avait rien de carnavalesque.

Les "41" recommandent unanimement aux assemblées générales le rejet de la proposition Laurin.

C'est de façon unanime que les "41" ont recommandé aux assemblées générales de rejeter la proposition de réaménagement du cadre de règlement avancée par le gouvernement le 9 février dernier.

Les assemblées générales avaient jusqu'à lundi soir pour se prononcer sur cette recommandation. Au moment d'aller sous presse, quelques assemblées avaient déjà procédé massivement au rejet de la proposition Laurin, notamment à Thetford, au Vieux-Montréal, à John-Abbott, à Limoilou, à Rimouski, à Rosemont, à Saint Lambert, Ste Lawrence, Sept-Iles, Lévis-Lauzon, F-X Garneau et Trois-Rivières.

La proposition de réaménagement: rien de nouveau

Alors que la situation de l'emploi se dégrade de façon alarmante, le décret une fois réaménagé ferait en sorte que 1 500 postes disparaîtraient touchant environ 2 000 individus, pour la plupart des non permanents, des temps partiel et des chargés de cours qui ne bénéficient d'aucune sécurité d'emploi. Dans les faits, 1 200 personnes seront carrément congédiées.

Les soi-disant concessions du ministre Laurin n'amènent rien de véritablement nouveau. En effet, la tâche sera augmentée de 9% la première année soit en 1983-1984. Résultat: 1 000 postes sont appelés à disparaître qui affecteront environ 1 500 individus.

Pour la deuxième année, l'augmentation sera de 3% ce qui engendrera une coupure supplémentaire de 350 postes. Enfin, une hausse de 1.5% au niveau de la tâche pour la dernière année de la convention occasionnera une coupure supplémentaire de 150 postes.

Par ailleurs, l'augmentation de la tâche, aux dires même de Michèle Fortin, sous-ministre à l'Éducation, fera en sorte que 65% des enseignantes et des enseignants mis en disponibilité en vertu de cette augmentation vont occuper des charges libérées par les non-permanents congédiés.

Quant à la proposition au chapitre des salaires des MED, on ne peut parler d'élan de générosité de la part du gouvernement de ce côté-là non plus.

En effet, ce que le gouvernement propose c'est un nouvel étalement du salaire des MED, soit 80% pour les deux premières années et 50% la troisième année. Son "cadeau de grec" est donc puisé à même la coupure de 20% du salaire des MED déjà annoncée dans le décret.

La qualité de l'enseignement en péril

Compte tenu des augmentations de clientèle des deux dernières années (5 000 en 1981-



/2...

1982 et 10 000 en 1982-1983) et des prévisions jugées conservatrices même par le MEQ pour les trois prochaines années (4 000 par année), la Fédération s'interroge sur la pertinence de couper dans les emplois alors que les besoins sont nettement à la hausse.

Dans ce contexte, faut-il se surprendre que le ministre Laurin fasse état, lui aussi, de mise en péril de la qualité de l'enseignement. On serait inquiet à moins...

#### Les "41" adoptent d'autres résolutions

Lors de la même instance, les "41" ont adopté une proposition d'une intervention publique pour dénoncer le chantage du gouvernement dans son ultimatum. La proposition du Vieux-Montréal visait également à rappeler par le biais de cette intervention publique les concessions faites depuis plus de six mois, notamment au chapitre des salaires et notre volonté de maintenir nos conditions de travail actuelles et la qualité de l'enseignement ainsi que le retour au droit à la libre négociation.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Une intervention du président de la Fédération a été faite auprès des journalistes de la colline parlementaire à la toute fin des "41" et un communiqué a été émis dans le sens de la proposition.

Par ailleurs, les "41" ont également adopté une résolution visant à amorcer le débat dans leurs assemblées quant à l'éventualité de rester en grève même si l'élémentaire-secondaire mettait fin à la grève.

#### APPUI DE LA CSN AU SYNDICAT JOHN ABBOTT

Par ailleurs, la CSN a manifesté concrètement son appui à la démarche des enseignantes et des enseignants du Syndicat de John-Abbott en s'engageant à payer les frais encourus dans la poursuite visant à démontrer l'inconstitutionnalité des lois 70 et 105.

#### MANIFESTATIONS, RASSEMBLEMENTS ET SOIREES DE SOLIDARITE A QUEBEC, MONTREAL ET JONQUIERE

Des activités spéciales se sont tenues à Montréal et à Québec mercredi le 9 février et le lendemain à Jonquière avec comme objectifs d'expliquer publiquement le sens de notre grève, et d'expliquer plus spécifiquement comment la loi 105 attaque les femmes.

(Ste-Lawrence)

A Québec, quelque 400 enseignantes et enseignants des collèges Limoilou, FX Garneau Lévis-Lauzon et Sainte-Foy (CEQ) et travailleuses et travailleurs du secteur privé de la région ont participé à une manifestation qui s'est terminée devant le complexe "G" où elles et ils ont réaffirmé avec enthousiasme leur volonté de continuer la lutte et de ne pas se laisser démobiliser par les menaces répétées du gouvernement de vouloir utiliser la répression pour les faire céder.

Par la suite, les professeurs de la région de Québec se sont retrouvés au cégep de Limoilou où plusieurs activités inter-syndicales avaient lieu.

Par ailleurs, à Montréal, le président de la CSN ainsi que d'autres représentantes et représentants de diverses instances de la CSN participaient à une manifestation qui a regroupé plus de 1 100 enseignantes et enseignants de la région de Montréal, Saint-Hyacinthe et Valleyfield.

Par la suite, les manifestant-e-s se sont transportés au Conseil central de Montréal pour regarder une version revue et corrigée du télé-journal de Radio-Canada mettant en vedette Normand Lester dans un topo hilarant sur les négociations du secteur public.

Enfin, le lendemain à Jonquière, quelque 650 personnes se sont rassemblées devant l'édifice administratif du gouvernement du Québec en avant-midi. Le rassemblement a été suivi d'un dîner de solidarité. Ces activités regroupaient autant des enseignantes et des enseignants du niveau primaire-secondaire que celles et ceux du niveau collégial.

#### DE NOMBREUX APPUIS A NOTRE GREVE

De nombreux appuis nous proviennent de partout tant de groupes de travailleuses et travailleurs que d'individus. La liste serait trop longue à énumérer mais qu'il suffise de mentionner que ces appuis nous viennent d'aussi loin que Berlin, Mexico, de France. Entre autres individus qui nous ont manifesté leur appui, signalons Ed Broadbent du NPD et Louise Harel député de Maisonneuve.

#### RAPPEL

1er colloque populaire sur la télématique organisé par l'ICEA au Pavillon Judith Jasmin UQAM, 1495 Saint-Denis, MONTREAL les 18 et 19 février 1983, renseignements: 842-2766, le 18 dès 17:00 heures.